



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



**Hôpital du Valais
Spital Wallis**

Hôpital du Valais (HVS) Quelles infrastructures pour l'avenir ?

Jean-Michel Cina, président du Conseil d'Etat

Jacques Melly, vice-président

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé

Hildebrand de Riedmatten, président a. i. du Conseil d'administration de l'HVS

Eric Bonvin, directeur général de l'HVS

Conférence de presse du 10 décembre 2014



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Jean-Michel Cina, président du Conseil d'Etat

MODERNISER LES HÔPITAUX VALAISANS

Investir pour la santé

▲ Une décision qui

- renforce la qualité des soins et la sécurité des patients
- limite les transferts entre les sites hospitaliers
- accroît l'attractivité du Valais
- favorise le recrutement de spécialistes
- soutient la stratégie d'implantation de l'EPFL en Valais
- crée un véritable pôle santé à Sion
- offre des perspectives économiques (400 millions d'investissements)

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé

RELEVER LES DEFIS DE DEMAIN

Défis de la prise en charge hospitalière

Besoins ↗

- Vieillissement de la population
- Progrès médicaux
- Spécialisation de la médecine
- Sécurité / Qualité

Quelles infrastructures hospitalières pour l'avenir ?

Moyens →

- Pénurie de médecins et soignants
- Ressources financières limitées
- Concurrence

Limites de l'organisation multi-site actuelle

- ▲ Situation non optimale pour la sécurité des patients
 - Impossibilité de disposer de tous les spécialistes sur chaque site
- ▲ Multiples transferts de patients
 - Rupture de la chaîne de prise en charge qui entraîne l'insatisfaction des patients
 - Problèmes de coordination et d'information
 - Coûts des transferts
- ▲ Dispersion des spécialistes et éclatement des équipes médicales
 - Insatisfaction des collaborateurs, manque d'esprit d'équipe, postes moins attractifs, difficulté de recrutement
- ▲ Déplacement des médecins entre les sites
 - Perte de temps dans un contexte de pénurie
- ▲ Frais d'investissement et d'exploitation trop élevés
 - Plateaux techniques dispersés sur plusieurs sites

Etudes, recommandations et décisions

- ▲ Audit de la Fédération Hospitalière de France (FHF), mars 2011
 - Regrouper les soins somatiques aigus sur 1 site dans le CHVR et 1 site dans le SZO
 - Spécialiser les autres sites dans les soins de suites de traitement, de réadaptation, de gériatrie et de psychiatrie
- ▲ Interventions parlementaires, juin et septembre 2011
 - Prendre rapidement des décisions en matière de planification hospitalière et de gestion des hôpitaux en tenant compte des recommandations de la FHF
- ▲ Décision du Conseil d'Etat du 28 mars 2012
 - Demande à l'Hôpital du Valais de finaliser et lancer les études nécessaires en vue d'un regroupement des soins selon les recommandations de la FHF

Etudes, recommandations et décisions

▲ Expertises de l'économiste de la santé Willy Oggier, janvier 2014

• Haut-Valais

- sans moyen financier supplémentaire de l'Etat, un hôpital sur les deux sites actuels avec nouvelle répartition des disciplines
- avec moyens financiers supplémentaires de l'Etat (au total 250 millions de francs), un nouvel hôpital central

• Valais central

- un hôpital avec les sites de Sierre, Sion, Martigny et Malévoz, avec concentration des soins somatiques aigus (activité opératoire) sur Sion
- construction prioritaire des salles d'opération à l'hôpital de Sion

▲ Propositions des cadres du SZO

(médecins-cadres, cadres de santé, cadres « logistique et administration »)

- Regrouper toute l'activité hospitalière du Haut-Valais sur un site

▲ Décision du Conseil d'Etat du 22 janvier 2014

- Regrouper toute l'activité opératoire sur Sion (CHVR)
- Regrouper toute l'activité hospitalière sur Brigue ou Viège (SZO)

Concentration des soins

Décision du Conseil d'Etat du 22 janvier 2014

Zone hospitalière du Chablais

Hôpital intercantonal
Riviera-Chablais Vaud-
Valais (HRC)

- Centralisation des soins aigus sur Rennaz
- Spécialisation des hôpitaux de Monthey et Vevey en suites de traitement, médecine de proximité, gériatrie

CHF 75 millions
cautionnés par le Valais
(sur 300 millions)

Zone hospitalière du Valais central

Centre hospitalier du
Valais romand (CHVR)

- Centralisation de l'activité opératoire à l'hôpital de Sion
- Spécialisation des hôpitaux de Martigny et Sierre en suites de traitement, médecine de proximité, gériatrie
- Stérilisation centrale à Martigny

CHF 300 millions

Zone hospitalière du Haut-Valais

Centre hospitalier du
Haut-Valais (SZO)

- Centralisation de toute l'activité hospitalière sur 1 des 2 sites existants (Brigue ou Viège)

CHF 100 millions

Hildebrand de Riedmatten, président ad i. du Conseil d'administration
de l'Hôpital du Valais

Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais

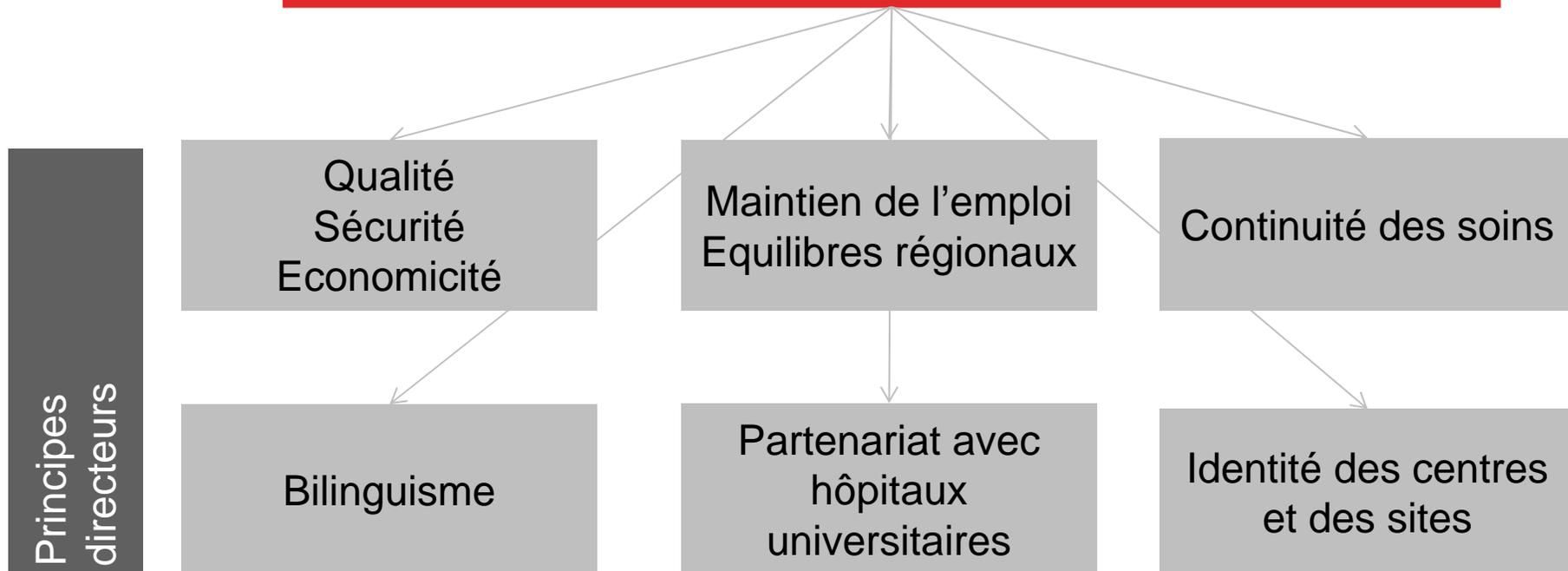
CENTRE HOSPITALIER DU VALAIS ROMAND (CHVR)

Concept médico-soignant CHVR

Concept médico-soignant CHVR

(Approuvé par le Collège des médecins)

1. Concentration de l'activité opératoire
2. Hospitalisations en 2 phases en orthopédie-traumatologie
3. Répartition des prestations entre les sites



Principaux changements (horizon 2020)

| Sion | Sierre | Martigny |
|--|---|--|
| Regroupement de toute l'activité opératoire du CHVR + Prestations hautement spécialisées | Maintien de soins somatiques aigus (médecine) | Maintien de soins somatiques aigus (médecine) + Suites de traitement en orthopédie-traumatologie |
| Urgences 24h/7 | Polyclinique de jour | Urgences 24h/7 |
| Soins intensifs et continus | | Stérilisation centrale |
| | Intégration du service de gériatrie de Ste-Claire | |
| | Réaffectation de la clinique Ste-Claire | |

Répartition de l'activité hospitalière stationnaire

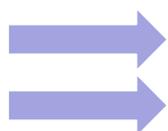
▲ Selon concept médico-soignant

| Sites | Activités hospitalières |
|-------------------|---|
| Malévoz et St-Amé | Psychiatrie, psychogériatrie, médecine personne âgée, réadaptation gériatrique |
| Martigny | Urgences 24h/7, soins somatiques aigus (médecine, suites de traitement), réadaptation gériatrique, soins palliatifs |
| Sion | Urgences 24h/7, activités opératoires, soins intensifs et continus, tous les soins somatiques aigus, prestations hautement spécialisées |
| Sierre | Soins somatiques aigus (médecine), réadaptation gériatrique, polyclinique de jour |
| CVP | Réadaptation spécialisée |

Répartition des lits hospitaliers stationnaires

- ▲ Nombre de lits stationnaires exploités en 2013 et nombre de lits stationnaires prévus en 2020

| | Malé- voz | St-Amé | Mar- tigny | Sion | Sierre | Ste- Claire | CVP | Total |
|------------------------|--------------|--------|---------------|----------------|--------|----------------|-----|----------------------|
| Lits exploités en 2013 | 131 | 100 | 154 | 274 | 136 | 65 | 77 | 938 |
| Lits prévus pour 2020 | 224 | | 159 | 380 à 400 | 151 | | 63 | 977 à 997 |
| Ecart | -7 | | +5 | +106 à +126 | +15 | -65 | -14 | +39 à +59 |



Nécessité d'augmenter la capacité d'hébergement de Sion
Utilisation optimale des capacités d'hébergement disponibles aux hôpitaux de Sierre et Martigny

Répartition détaillée des lits stationnaires

▲ Nombre de lits stationnaires prévus pour 2020

| | Malé-voz | St-Amé | Marti-gny | Sion | Sierre | Ste-Claire | CVP | Total |
|---------------------------------|------------|--------|------------|------------------|------------|------------|-----------|------------------|
| Soins aigus : médecine | | 16 | 87 | 34 | 51 | | | 188 |
| Soins aigus : suites traitement | | | 22 | | | | | 22 |
| Soins aigus : autres | | | | 326 | | | | 326 |
| Marge pour les pics d'activité | | | | 20 à 40 | | | | 20 à 40 |
| Réadaptation gériatrique | | 43 | 28 | | 89 | | | 160 |
| Réadaptation spécialisée | | | | | | | 63 | 63 |
| Lits d'attente | 2 | 2 | 2 | | 2 | | | 8 |
| Soins palliatifs | | | 20 | | | | | 20 |
| Psychogériatrie | 61 | | | | | | | 61 |
| Pédopsychiatrie | | | | | 9 | | | 9 |
| Psychiatrie adulte | 100 | | | | | | | 100 |
| Total par site | 224 | | 159 | 380 à 400 | 151 | | 63 | 977 à 997 |
| Total par région | 224 | | 159 | 380 à 400 | 214 | | | 977 à 997 |

Agrandissement du site de Sion

▲ Programme-cadre des locaux en cours de finalisation

- 380-400 lits pour l'activité stationnaire, y c. 50 lits de soins intensifs et continus
- 50 places d'hospitalisation de jour pour l'activité ambulatoire
- Prestations hautement spécialisées pour tout le canton (chirurgie viscérale hautement spécialisée, chirurgie cardiaque, cardiologie interventionnelle, neurochirurgie spécialisée, radiothérapie, chirurgie thoracique, pneumologie, néonatalogie, blessés graves)
- 14 salles d'opération

Jacques Melly, vice-président du Conseil d'Etat

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Agrandissement du site de Sion

- ▲ Lancement du concours d'architecture en 2 phases
 1. Implantation du pôle santé (site hospitalier + HES)
= masterplan
 2. concours détaillé pour le site hospitalier

- ▲ Jury présidé par l'architecte cantonal adjoint
 - 7 architectes, 1 architecte paysagiste, 4 représentants de l'Hôpital du Valais, le président de la ville de Sion, le directeur de la HES-SO et la conseillère d'Etat en charge de la santé

Agrandissement du site de Sion

- ▲ Toutes les options restent ouvertes dans le cadre du concours (emplacement et affectation des bâtiments)
- ▲ Concours détaillé à réaliser
 - dans le respect des conclusions du rapport en cours sur les relations fonctionnelles
 - maintenir proximité entre bloc opératoire, bloc obstétrique, urgences, radiologie, soins intensifs et continus, etc.
 - dans le respect du programme-cadre des surfaces
 - ces 2 documents sont élaborés en collaboration avec les médecins et le personnel de l'hôpital

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé

IMPACTS SUR L'EMPLOI

Impacts sur les emplois (horizon 2020)

▲ Répartition des postes de travail en EPT par site

| | Malé- voz | St- Amé | Marti- gny | Sion | Sierre | Ste- Claire | CVP | Total |
|--|--------------|------------|---------------|-------------|------------|----------------|----------|--------------|
| Situation selon budget 2013 | 253 | 164 | 440 | 1'411 | 372 | 84 | 123 | 2'847 |
| Transferts déjà décidés * | +19 | -34 | 0 | +10 | 0 | -19 | -10 | -34 |
| Situation après les transferts déjà décidés | 272 | 130 | 440 | 1'421 | 372 | 65 | 113 | 2'813 |
| Situation selon la nouvelle organisation proposée ** | 399 | | 437 | 1'579 | 314 | 60 | 113 | 2'902 |
| Variations liées à l'organisation proposée | -3 | | -3 | +158 | -58 | -5 | 0 | +89 |

* Transferts de la pneumologie du CVP vers Sion (10 EPT), de la psychogériatrie de Ste-Claire vers Malévoz (19 EPT) et de 30 lits de gériatrie de St-Amé vers le futur CTR Monthey (34 EPT)

** Y compris la création de la stérilisation centrale à Martigny (transfert de 39 EPT) et la transformation de Ste-Claire en EMS (60 EPT)

- ➡ Transferts de personnel
- ➡ Mesures compensatoires pour Sierre (+ 50-60 postes d'activités administratives et/ou de soutien transférés de Sion)

Calendrier (horizon 2020)

▲ Processus décisionnel et calendrier des décisions

| Projets | Conseil d'Etat | Grand Conseil |
|---|----------------|---------------|
| CHVR : répartition des activités | Décembre 2014 | |
| Sion <ul style="list-style-type: none">• mise au concours• cautionnement | Début 2015 | 2016 |
| Malévoz et St-Amé <ul style="list-style-type: none">• concept médical• projet de rénovation / autorisation de mise au concours• cautionnement | 2016 2016 | 2017 |
| Martigny et Sierre (y compris CVP) <ul style="list-style-type: none">• projet de rénovation / autorisation de mise au concours• cautionnement | 2016 | 2017 |

Hildebrand de Riedmatten, président ad i. du Conseil
d'administration de l'Hôpital du Valais

Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais

CENTRE HOSPITALIER DU HAUT-VALAIS (SZO)

Haut-Valais

- ▲ DCE 22 janvier 2014 : Concentration sur 1 site unique
 - Un des hôpitaux existants de Brigue ou Viège
- ▲ 3 experts mandatés, spécialisés dans la planification des structures hospitalières et des transports
 - H. Limacher AG, Zurich
 - Modèle d'exploitation pour un hôpital unique dans le Haut-Valais
 - Programme des locaux détaillé
 - Rapp Architekten AG, Bâle
 - Étude faisabilité
 - Calcul financier pour Brigue et Viège
 - Metron AG, Brugg
 - accessibilité/desserte
 - sécurité

Programme-cadre des locaux

- ▲ Maintien de la capacité hospitalière et des postes de travail du SZO mais sur un seul site

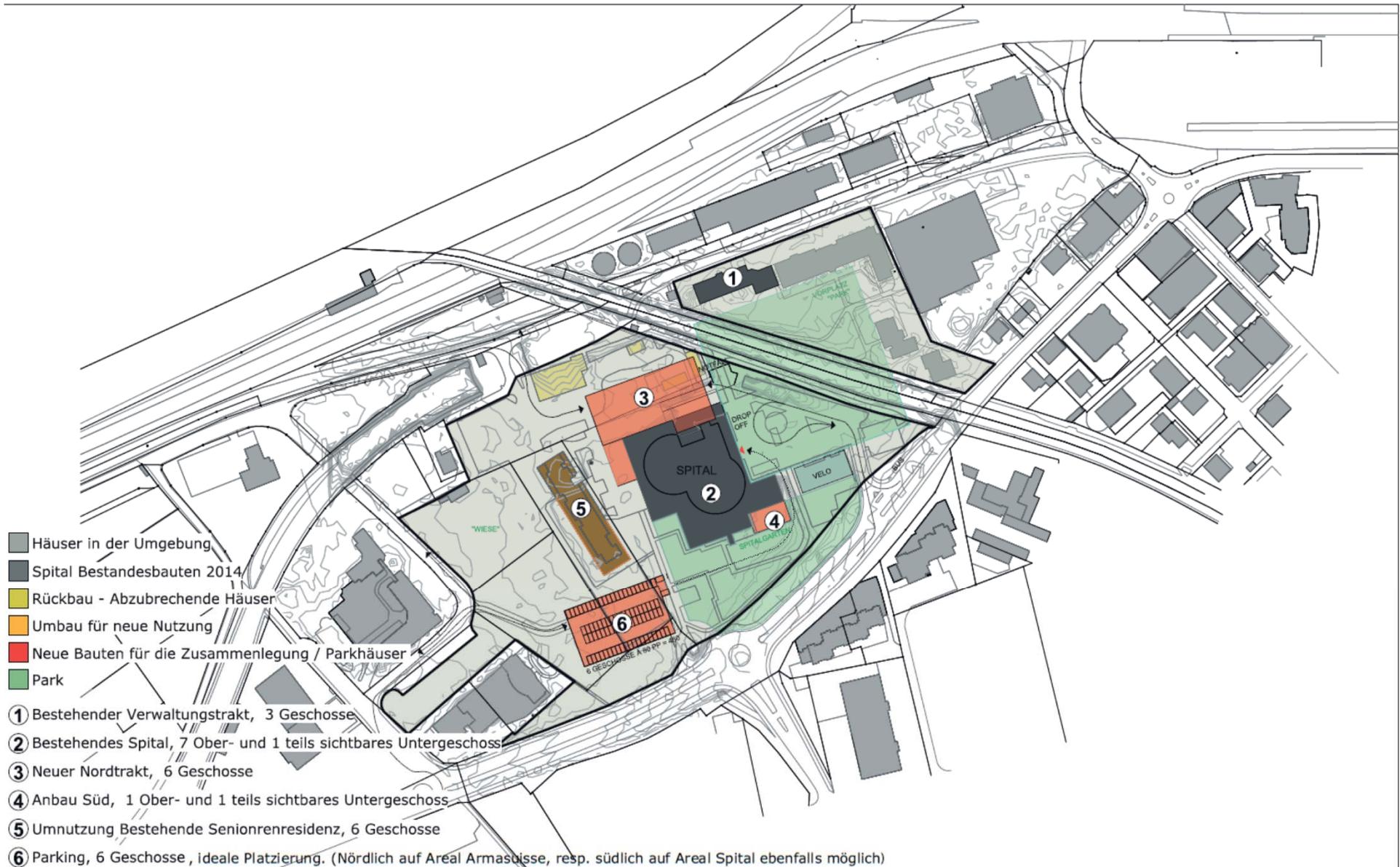
- ▲ Env. 300 lits pour l'activité stationnaire
 - Soins somatiques aigus
 - Réadaptation
 - Psychiatrie

- ▲ Env. 30 places d'hospitalisation de jour pour l'activité ambulatoire
 - Y compris psychiatrie adulte et psychogériatrie

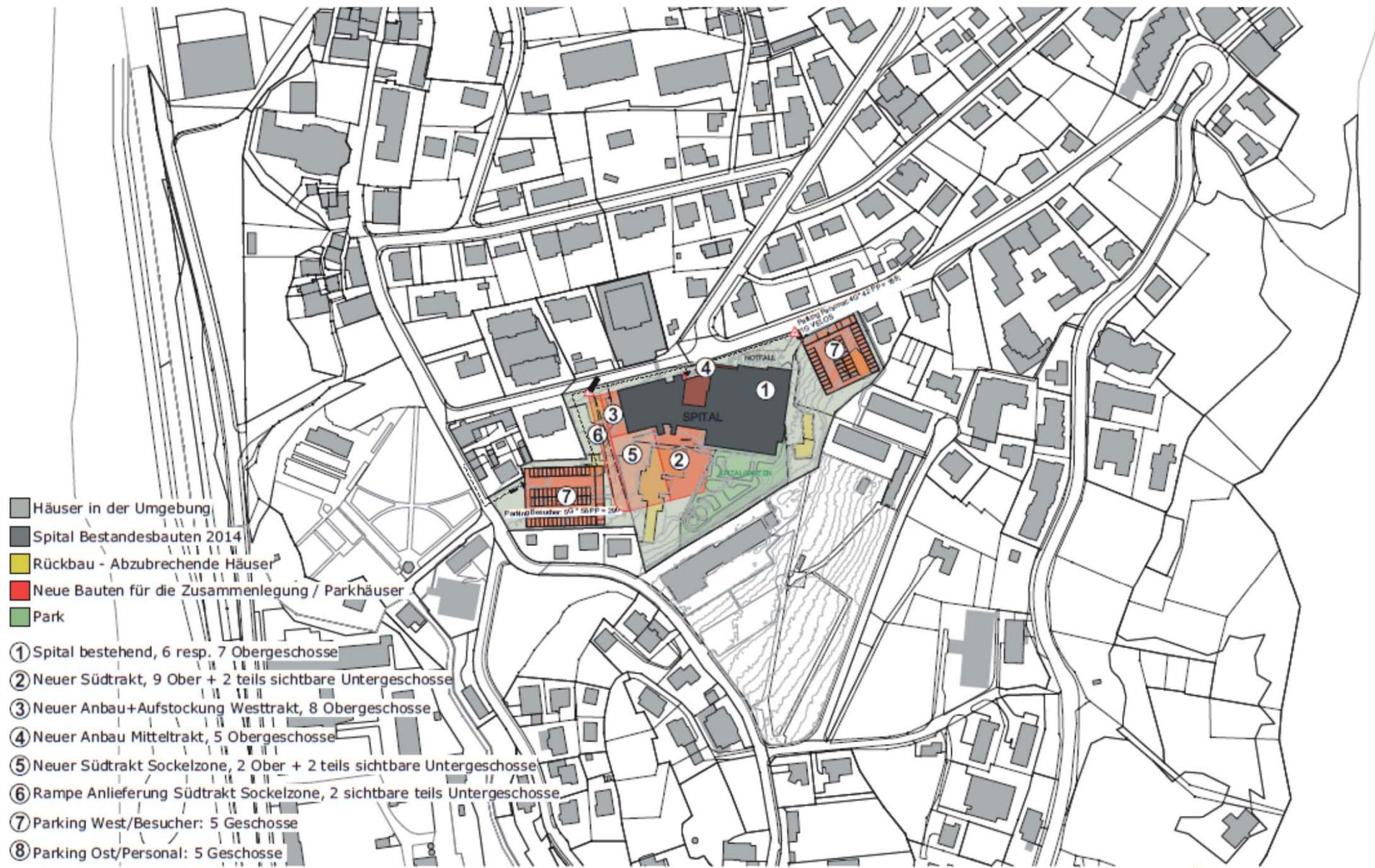
Construction d'un nouvel hôpital ?

- ▲ Etude réalisée à la demande des préfets et sous-préfets du Haut-Valais
- ▲ Coûts de construction d'un nouvel hôpital
 - 336 millions de francs de coûts d'investissement (inclus démolition des hôpitaux existants, sans achat du terrain)
- ▲ Montant d'investissement disponible pour les infrastructures du SZO
 - 100 millions de francs
- ▲ Etat des bâtiments existants ne justifie pas un investissement dans un hôpital entièrement neuf

Transformation du site de Brigue ?



Transformation du site de Viège ?



Brigue ou Viège ?

Critères d'analyse retenus et résultats

| | Brigue | Viège |
|---------------------------------------|--------|-------|
| Respect du programme-cadre des locaux | X | X |
| Utilisation des bâtiments existants | X | |
| Relations fonctionnelles | X | |
| Aménagement du terrain | X | |
| Faisabilité, étape | X | |
| Coûts à l'investissement | X | |
| Développement futur de l'hôpital | X | |
| Desserte et accessibilité | X | |
| Sécurité | X | X |

Utilisation des bâtiments existants

| | Brigue | Viège |
|---------------------------------|---|---|
| Etat du bâtiment | Bon | Bon |
| Assainissement parasismique | À effectuer | Partiellement effectué |
| Unités à haut plateau technique | Assainissement et rénovation à prévoir | Partiellement effectué |
| Disposition des étages | Disposition radiale des chambres | Disposition horizontale des chambres |
| Regroupement hospitalier | Rénovation nécessaire des unités à haut plateau technique Pas d'investissement redondant | Elargissement nécessaire de la capacité en lits et des locaux d'examen et de traitement Investissements récents qu'en partie préservés |

Relations fonctionnelles

| | Brigue | Viège |
|--|-----------------------|--|
| Exigences de fonctionnalité dans la répartition des disciplines au sein de l'hôpital | Exigences satisfaites | Exigences en partie satisfaites Exigences non satisfaites pour la stérilisation et les soins intensifs / soins continus |

Aménagement du terrain

| | Brigue | Viège |
|--|---|--|
| Accès | Accès à l'hôpital possible par 3 côtés Espace disponible en suffisance | Accès à l'hôpital limité à 1 côté Espace disponible réduit |
| Possibilité de séparer les flux de circulation | Flux pour les urgences, le dépose-minute, les livraisons, le parking facilement séparables Accès sécurisé pour les piétons | Flux supposant des intersections entre piétons, livraisons, urgences Visibilité limitée |

Sécurité

| | Brigue | Viège |
|---------|--------------------|---|
| Risques | Crue de la Saltina | Accident chimique potentiel à la Lonza AG |

Faisabilité, étapes

| | Brigue | Viège |
|-----------------------------------|--|--|
| Durée des travaux | 5 étapes Env. 8 ans avec 2 interruptions saisonnières | 9 étapes Env. 12 ans avec 6 interruptions saisonnières |
| Conditions du regroupement | Regroupement possible parallèlement à l'exploitation : <ul style="list-style-type: none">- 1 nouveau volume avec zone d'extension- séparation possible des parties à transformer- portée réduite des aménagements à apporter- Espace disponible sur le site | Regroupement parallèle à l'exploitation avec réserve : <ul style="list-style-type: none">- 3 ensembles de nouveaux bâtiments avec plusieurs zones d'extension- séparation impossible des parties à transformer- Nombreux aménagements à apporter- Espace réduit sur le site |
| Perturbations pendant les travaux | Nuisances marginales | Nuisances critiques |

Coûts d'investissement

| | Brigue | Viège |
|--|---|--|
| Coûts du regroupement | 110 millions de francs | 140 millions de francs |
| Répartition des coûts | 86% pour nouveaux bâtiments 14% pour aménagements des bâtiments existants | 76.8% pour nouveaux bâtiments 23% pour aménagements 0.2% pour frais de démolition |
| Investissements | Destinés majoritairement aux secteurs à haut plateau technique (urgences, locaux d'examen et de traitement, soins intensifs, soins intermédiaires, blocs opératoires) : 39.7 millions | Destinés majoritairement aux unités de soins et locaux d'examen et de traitement : 66 millions pour nouveaux bâtiments et extensions |
| Portée technologique des investissements | Création d'un nouveau plateau technique | Elargissement de la capacité d'accueil de l'hôpital existant |

Développement futur de l'hôpital

| | Brigue | Viège |
|-------------------------------|--|--|
| Possibilités de développement | Surface disponible de 47'382 m ² | Surface disponible de 16'690 m ² (4x moins) |
| Situation | Terrain plat situé proche de la gare Taille et structures d'urbanisation favorables | Pas d'extension possible |

Desserte et accessibilité

| | Brigue | Viège |
|-----------|--|------------------------------------|
| Avantages | Proximité de la gare et du réseau routier Structures urbaines à proximité | Possibilités d'accès plus limitées |

Esther Waeber-Kalbermatten, Cheffe du Département de la santé

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Décision du Conseil d'Etat du 10 décembre 2014

▲ Valais central

- Le CE approuve le concept médico-soignant et la répartition des activités
- Il charge le DSSC de formuler des propositions en vue de la réaffectation de la Clinique Ste-Claire
- Il autorise l'Hôpital du Valais à lancer le concours d'architecture

▲ Haut-Valais

- Le CE retient le site hospitalier de Brigue pour le regroupement de toute l'activité hospitalière du SZO sur un seul site
- Il charge l'Hôpital du Valais de mener et lui soumettre les études détaillées et un projet de concours
- Il charge le DSSC de créer un groupe de travail chargé de formuler des propositions en vue de l'affectation future du site de Viège

Décision du Conseil d'Etat du 10 décembre 2014

▲ Mesures compensatoires

- Le CE charge l'Hôpital du Valais de lui soumettre des propositions visant à transférer 50 à 60 EPT du site de Sion vers le site de Sierre et 10 à 15 EPT vers le SZO (activités administratives et de soutien)

▲ Suites

- Le CE charge l'Hôpital du Valais de lui soumettre les devis en vue du cautionnement cadre pour ses projets d'infrastructures

Répartition des investissements

- ▲ Première estimation de la répartition des investissements prévus pour les infrastructures de l'Hôpital du Valais

| Sites hospitaliers | Montant en millions de francs |
|--|----------------------------------|
| Site hospitalier de Sion | 225 |
| Stérilisation centrale | 15 |
| Site hospitalier de Martigny | 20 |
| Site hospitalier de Sierre et CVP | 10 |
| Sites hospitaliers de Malévoz et de St-Amé | 30 |
| Total CHVR | 300 |
| Spitalzentrum Oberwallis (SZO) | 100 |
| Total Hôpital Valais | 400 |

400 millions de francs = capacité d'investissement estimée de l'Hôpital du Valais

Répartition future des activités hospitalières (HVS + HRC)

